

Le Mag

Le magazine des Tassilunois

P 07

« Les Petits Maraîchers »
un lieu dédié
aux jeunes pousses

P 12

Un budget 2025
où maîtrise et ambition
sont au rendez-vous

P 17

Le pont Esplette :
début des travaux
pour mi-mars 2025

Mars
2025

89



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

p 08 - 11

**Une ville nature et harmonieuse
récompensée par une 3^{ème} fleur**



UN MOMENT DE PARTAGE ET DE PROJETS POUR 2025

Le 16 janvier dernier, l'Espace culturel L'Atrium a accueilli un événement phare de la vie tassilunoise : **la Cérémonie des vœux du Maire** pour l'année 2025. Devant plus de 500 habitants réunis pour cette occasion, le Maire **Pascal CHARMOT**, accompagné de l'ensemble de l'équipe municipale, a dressé un bilan des réalisations de 2024, tout en dévoilant les grandes orientations pour 2025, dans une ambiance chaleureuse et festive. Ce rendez-vous traditionnel reflète l'attachement des Tassilunois à leur commune ainsi que leur intérêt pour les projets ambitieux qui façonneront leur quotidien en 2025 et témoigneront de **la volonté constante de la Ville d'améliorer la qualité de vie à Tassin la Demi-Lune**.





© Céline VAUTHEY

C'est avec une grande fierté que la Ville célèbre l'obtention de la 3^{ème} fleur au label Villes et Villages Fleuris. Ce prix est bien plus qu'une simple distinction. Il est le fruit de l'implication de l'ensemble de la municipalité et plus particulièrement du travail constant de nos agents municipaux pour offrir à notre ville un cadre de vie à la fois agréable, durable et harmonieux, grâce notamment à notre Plan Nature en Ville que nous développons constamment. **Une récompense doublée il y a quelques jours par le TOP 500 des Villes et Villages où il fait bon vivre dans lequel Tassin la Demi-Lune gagne 16 places**, se classant ainsi au 217^{ème} rang parmi 34 795 communes françaises.

Pour autant, malgré la fierté insufflée par ces reconnaissances, je m'inquiète parallèlement pour notre avenir du fait de la situation nationale. Si elle peut nous paraître éloignée de l'échelon communal, elle va pourtant impacter significativement notre quotidien.

Je pense évidemment à la loi de finances 2025 qui établit le Dispositif de Lissage Conjoncturel dit DILICO, lequel impacte les recettes fiscales des collectivités

territoriales, par un prélèvement de 1 milliard d'euros. Sont ainsi visées 2 100 collectivités en fonction de leur potentiel financier par habitant et de leur revenu par habitant, par rapport à la moyenne. **L'État dépense sans compter et les communes paient la note !**

Pour Tassin la Demi-Lune, c'est a priori plus de 210 000 € qui seront prélevés sur nos recettes sous forme de caution, remboursable d'ici 3 ans... mais seulement à hauteur de 90 %, une sorte d'emprunt d'office octroyé d'autorité à l'État, avec un intérêt salé, pour le prêteur !

Chacun salue la bonne gestion financière de notre Ville, sans augmentation d'impôts depuis 11 ans... En témoigne le récent classement du magazine *Mag2Lyon* qui a hissé Tassin la Demi-Lune à la 1^{ère} place des villes les plus économes de sa strate dans la Métropole lyonnaise. **Pour notre bon travail, nous voilà aujourd'hui l'objet d'un assaut financier dont la somme est presque aussi importante que pour la Ville de Villeurbanne (154 781 habitants).**

Enfin, je veux évoquer l'actualité du projet TEOL. Le Sytral a constitué un dossier en vue d'une déclaration d'utilité publique (DUP) du projet, procédure soumise à l'avis des communes. **Le Conseil municipal a émis un avis défavorable sur cette DUP TEOL** dans la logique de nos avis précédents et de ceux des Tassilunois.

Fidèlement.

Pascal Charmot

Maire de Tassin la Demi-Lune,
Conseiller de la Métropole de Lyon





1

1 Du 06 au 08.12.24 – Des festivités de fin d'année joyeuses et hautes en couleur

L'agenda municipal de décembre était bien rempli à Tassin la Demi-Lune, avec deux événements incontournables : le Marché de Noël et la Fête des Lumières, organisés à l'initiative du **Maire Pascal CHARMOT et de Ghislaine BOUVIER**, Adjointe déléguée aux Commerces.

Les Tassilunois, petits et grands, sont venus en nombre pour profiter des diverses animations proposées ainsi que des moments de partage et d'échanges chaleureux et étincelants.

2 Du 09 au 17.12.24 Un Noël chaleureux pour nos aînés

La Ville porte une attention toute particulière aux seniors tassilunois ! Chaque année, les personnes âgées de 85 ans et plus, reçoivent un colis de Noël, composé de produits gourmands issus des commerces tassilunois. En 2024, **674 colis** ont été délivrés lors de différentes permanences d'élus : Maison des Familles, sur le marché de la Promenade des Tuileries, dans les maisons de retraite de la commune...

3 Du 17 au 20.12.24 Un esprit de solidarité au cœur de la commune

Le CCAS de la Ville remercie chaleureusement les habitants et les commerçants pour leur formidable élan de solidarité lors de l'action des colis solidaires. Grâce à la collecte des dons, **141 colis** ont été distribués à des familles et personnes en situation de précarité de la commune, ainsi qu'à des membres d'associations partenaires. Un grand merci aussi aux jeunes de l'association Halppy Care et aux résidents de Beauséjour, qui ont généreusement prêté main forte pour emballer ces colis lors d'un atelier intergénérationnel.

28.01.25

Inauguration des « Petits Maraîchers »

Le Maire Pascal CHARMOT et Caroline ACQUAVIVA, Adjointe déléguée à la Politique de la famille et de la petite-enfance, ont inauguré le pôle petite-enfance, en présence des partenaires financiers (la CAF du Rhône, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon) et des familles accueillies dans ce nouveau lieu de vie municipal depuis le 6 janvier dernier (cf. présentation en page 7).



30.01.25

Un nouveau pas vers le futur parc de la Raude

Le Maire Pascal CHARMOT, Claire SCHUTZ, Adjointe déléguée à l'Environnement et Henri de ROHAN-CHABOT, représentant la Fondation Mérieux, ont symboliquement planté le tout premier arbre du futur parc de la Raude, qui accueillera à la rentrée 2025, un espace boisé, une vaste prairie et une mare. Ce projet majeur d'aménagement urbain représentera un nouveau lieu de respiration pour les Tassilunois au cœur du quartier Raude/Constellation.



Du 03 au 14.02.25

Les rendez-vous citoyens 2025

Chaque année, début février, les élus vont à la rencontre des élèves de CM1 des écoles publiques et privées de la commune, pour les sensibiliser à l'engagement dans la vie de la cité (1 h par classe). À l'issue de ces différents rendez-vous, les enfants désignent un projet à mener au service de l'intérêt général. À cette occasion, la reconstitution d'une séance du Conseil municipal, avec les élus et délégués de classe, est organisée à l'Espace culturel L'Atrium (le 8 avril prochain).



08.02.25

Un rallye raid pour quatre jeunes Tassilunois

La Ville a sponsorisé deux équipages tassilunois, « Les 4 Lascars » et « 4L Gones », ayant participé à l'édition 2025 du « 4L Trophy », qui s'est déroulée du 19 février au 2 mars au Maroc. Les jeunes étudiants, Maxence, Corentin, Louis et Pierre-Alexandre, se sont lancés avec détermination et audace dans cette belle aventure !





Permanences du Maire et des élus

**PROCHAINES
PERMANENCES
DU MAIRE
(entretiens individuels
et sans rendez-vous) :**

► **Dans votre quartier**

**Samedi 15 mars 2025
de 9 h à 11 h 30 :**

Horloge - Montribloud
École Grange Blanche
(65 avenue Victor Hugo)

**Samedi 5 avril 2025
de 9 h à 11 h 30 :**

Montpinot - Le Bourg
École du Baraillon
(8 chemin du Baraillon)

**Samedi 3 mai 2025
de 9 h à 11 h 30 :**

Libération-Raude-Constellation
L'OMEGA
(13 avenue de Lauterbourg)

Prochain Conseil municipal

**Mercredi 16 avril 2025
à 19 h à l'Hôtel de Ville**

Séance ouverte au public.

Le Parcours citoyen 2024 s'expose à L'Atrium

Avec la création du Comité Consultatif Jeunesse (CCJ), la Ville souhaite impliquer les jeunes Tassilunois dans la vie de la cité, à travers l'éducation à la citoyenneté et la découverte des grandes Institutions françaises.

En 2024, les jeunes du CCJ ont ainsi été conviés à participer de nombreux événements municipaux et aux cérémonies commémoratives, dont les 80 ans de la Libération de Tassin la Demi-Lune. Ils ont également effectué une visite du Sénat, de la Bibliothèque Nationale de France et un voyage mémoriel à Auschwitz-Birkenau.

Après une présentation par les jeunes à leurs proches, la Ville vous invite à découvrir la rétrospective 2024 du Parcours citoyen via une exposition de photographies qui aura lieu du 25 mars au 9 avril dans le cadre des Vitrines Éphémères de l'Espace culturel L'Atrium. Entrée libre et gratuite.



Hommage à deux figures tassilunoises

En début d'année, Tassin la Demi-Lune a perdu deux personnalités incontournables du monde associatif local : Marie-Claude SAEZ, Présidente de la Palette des Talents, et Robert THOMASSOT, Président du Club de pétanque. Leur engagement au service des Tassilunois et leur investissement au sein de leur association respectivaient leur passion pour le collectif.

Marie-Claude SAEZ a su impulser une réelle dynamique au sein de l'association, qui réunit chaque premier dimanche du mois, une exposition d'œuvres de peintres et sculpteurs sur la Promenade des Tuileries. Créé il y a une vingtaine d'années, ce rendez-vous est très apprécié des amateurs d'art.

Robert THOMASSOT était un fan de sport depuis sa jeunesse ! Athlétisme, gymnastique, boules et football... Cette dernière discipline l'a conduit dans une longue carrière de dirigeant et il a été médaillé de la Jeunesse et des Sports ainsi que de la Ligue Rhône-Alpes. Retraité, il était resté dans le monde associatif et a partagé avec le centre social de Tassin la Demi-Lune, l'organisation de concours de pétanque, belote et soirées gourmandes. Sans oublier la marche avec le groupe Randolune.

Au nom du Conseil municipal, **le Maire Pascal CHARMOT** présente ses sincères condoléances à leur famille et à leurs proches.



Petite-enfance

La Semaine de la petite-enfance

Cette édition 2025, placée sous la houlette de la Ville, réunira les acteurs de la petite-enfance du territoire, du 17 au 22 mars, sur le thème « Encore ! Jouer à l'infini ».

Au programme, une semaine riche en animations et en découvertes avec les crèches, micro-crèches, Relais petite-enfance et assistantes maternelles de la commune :

- **Chaque jour, des temps de jeux communs entre les enfants, parents et les professionnelles** seront mis en place dans les crèches et les micro-crèches.
- **Chaque matin, un café des parents** sera animé à partir de 8 h 45 aux **RPE La Petite Ourse et Au Pont d'Alai**. Les parents pourront participer au temps collectif avec les assistantes maternelles et les enfants.
- **Le samedi 22 mars, de 9 h 30 à 11 h 30, à l'Espace Jules Ferry : des ateliers sensoriels et de psychomotricité**, animés par les acteurs petite-enfance, seront proposés aux familles tassilunoises accompagnées de leurs enfants de moins de 4 ans.

LA GRANDE LESSIVE, C'EST LE JEUDI 20 MARS !

Les structures d'accueil petite-enfance, les assistantes maternelles, les écoles, l'accueil de loisirs, la résidence Beauséjour et tous les Tassilunois pourront participer à cette exposition éphémère.

Des fils à linge seront tendus dans différents quartiers de la ville afin que les enfants et les adultes puissent exposer leurs œuvres sur **le thème « Du papier, des papiers, vos papiers »** : Hôtel de ville, écoles, Espace culturel L'Atrium, jardin de la résidence Beauséjour, RPE du Pont d'Alai...

« LES PETITS MARAÎCHERS », UN PÔLE DÉDIÉ AUX JEUNES POUSSÉS



Installé en rez-de-chaussée du bâtiment construit sur une partie du terrain dit des Maraîchers, le pôle petite-enfance offre une capacité de 72 berceaux répartis entre une crèche et un jardin d'enfants, sur 900 m².

Ouvert depuis le 6 janvier dernier, cet équipement municipal accueille déjà **plus de 40 familles et leurs enfants**, dans des locaux spacieux et modernes.

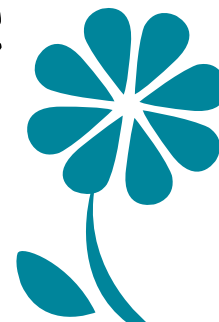
Ayant bénéficié d'un soutien financier conséquent de la CAF du Rhône, ce nouveau lieu de vie allie **confort, durabilité et connexion à la nature**. Tout est pensé pour privilégier le bien-être des tout-petits et faciliter le quotidien des parents en répondant précisément à leurs besoins.







Une ville nature et harmonieuse



3 questions à Claire SCHUTZ

Adjointe déléguée à l'Environnement

Tassin la Demi-Lune a obtenu sa troisième fleur au concours « Villes et Villages fleuris », que représente exactement cette distinction ?

Tout d'abord, une grande fierté pour la Ville et son équipe en charge des espaces verts, le département de l'Environnement. Notre deuxième fleur avait été maintenue en 2019. Grâce à un superbe dossier, nous avons montré **les réponses apportées aux différents enjeux du label**. La visite a duré une heure et demie, nous avons imaginé un parcours permettant de montrer toutes nos réalisations, qui débutait par un café pris sous les arbres d'une place emblématique. Un membre du CAUE* faisant partie du jury a été impressionné par le décroûtage des trois écoles en moins d'un an. **Le fait de planter des arbres plutôt petits, dont les racines trouveront plus facilement leur chemin de croissance, ainsi que des haies vives en mode participatif en conviant tous les habitants, a aussi été très apprécié.**

Quels sont les projets les plus représentatifs de la démarche environnementale de la Ville ?

Tassin la Demi-Lune a engagé un **Plan Nature en Ville** qui couvre un grand nombre d'aspects : la biodiversité, la gestion de l'eau, le cadre de vie... Nous allons continuer le décroûtage des écoles avec celui de l'école Leclerc : une cour de 350 m² dont le goudron a été symboliquement enlevé par les enfants avant les vacances de février, et où ils planteront à leur retour des plantes vivaces.

Nous poursuivons aussi la plantation des arbres de la forêt urbaine, débutée en 2020 et qui se déploie en continuité dans tous les endroits où c'est possible : chaque année sont ainsi végétalisés de nouveaux endroits dans la ville.

2025 voit aussi la 3^e et dernière édition de l'opération des potagers-composteurs de balcon. La sélection des nouveaux foyers-tests a eu lieu en début d'année. Au total, ce dispositif aura permis **la culture de 18 000 plants par les foyers-tests et la valorisation de 36 tonnes de déchets organiques.**

Tassin la Demi-Lune fait aussi partie des « Villes et Villages où il fait bon vivre ». La Ville veille à préserver son cadre de vie particulièrement attractif, quel rôle joue la nature dans cette qualité d'ambiance ?

Tassin la Demi-Lune est une ville urbanisée que nous végétalisons par les moyens que nous déployons, mais elle compte aussi un espace naturel important, **le plateau de Méginand**, qui occupe plus de 200 ha. La nature, les arbres ont une vocation apaisante et sur le plateau on peut venir chercher le calme, le bon air. Nous y organisons régulièrement **des animations pour le grand public et les écoles** : je me régale, avec ma double délégation, de pouvoir disposer avec la nature d'un support pédagogique essentiel qui développe l'observation, la curiosité, la patience... Voir des graines pousser, c'est merveilleux !

* Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône Métropole.



Palmarès 2025

La commune se distingue une nouvelle fois en grim pant de 16 places au classement 2025 des « Villes et Villages où il fait bon vivre » et se hisse ainsi à la 217^{ème} position sur les 34 795 communes françaises. Cette reconnaissance souligne l'engagement de l'équipe municipale en matière d'aménagement urbain, de sécurité, de gestion des finances et de préservation du cadre de vi(II)e.

Ce classement valorise les villes soucieuses du bien-être de leurs habitants et leur offrant un cadre de vie optimal. Il résulte d'une étude approfondie menée chaque année par l'association, qui analyse **190 critères regroupés en 11 catégories**. L'ordre de priorité des critères étant déterminé selon un sondage mené par Opinionway auprès des Français.

Le label est indéniablement un gage de qualité qui conforte la Ville dans sa stratégie de développement et lui confère une image positive. Le résultat 2025 illustre l'engagement quotidien de l'équipe municipale en faveur d'un cadre de vie agréable et sécurisé pour les Tassinunois. La commune a su préserver son patrimoine architectural, son identité locale, ses espaces verts et la qualité des services de proximité.

Plus que jamais Tassin la Demi-Lune est une commune où il fait bon vivre !

Concours « Villes et Villages fleuris » : une 3^{ème} fleur pour Tassin la Demi-Lune !



Avec sa première fleur obtenue en 2001 puis une deuxième en 2011, confirmée en 2019, Tassin la Demi-Lune a résolument accentué sa dynamique vertueuse ces dernières années. Son ambitieux Plan Nature en Ville intègre ainsi de nombreuses actions qui visent autant à renforcer la présence du végétal dans la ville qu'à accompagner son avenir durable. Cette implication, qui repose aussi sur celle des habitants via des animations et activités participatives, a été saluée par le label.

La visite du jury, composé d'élus de communes « 4 fleurs », d'un paysagiste du CAUE et d'un représentant du Comité Départemental du Tourisme, a eu lieu en présence du **Maire Pascal CHARMOT et de Claire SCHUTZ**, Adjointe déléguée à l'Environnement. D'une durée d'une heure et demie, son objectif était de **présenter les différentes ambiances éco-paysagères de la ville** avec une mise en exergue des **actions réalisées** depuis la dernière visite.

Des haltes ont ainsi été effectuées **au Bourg au nouveau cimetière** afin de présenter le chantier en cours de végétalisation des allées principales, **aux écoles Leclerc et Prévert** pour les carrés potagers, **au stade Basset** pour les plantations réalisées dans le cadre du déploiement progressif d'une forêt urbaine, **au parc de l'Hôtel de Ville** avec son patrimoine arboré, sa mare et son refuge pour la biodiversité, **sur les places de l'Horloge et Péragut** avec leur scénographie végétale.

Ont également été mis en évidence **le fleurissement des équipements sportifs et des entrées de ville** ainsi que l'organisation et les actions déployées par le service des Espaces verts pour **adapter la ville au changement climatique et à la biodiversité**.



Hérissons et écureuils : protégeons notre petite faune !



Dans le précédent *Mag'*, nous vous avons présenté en détail les démarches menées par la Ville pour **sécuriser les déplacements des hérissons et des écureuils**. Elles se poursuivent avec, pour ce qui concerne les premiers, une implication active de volontaires pour **ouvrir leurs jardins** à ces petits mammifères et favoriser leur passage. Lancé cet automne, **le projet Hérisson** est entré en phase de formation des participants. Ils pourront ainsi **aménager leurs jardins et recueillir des données** transmises à une base de données nationale.

Un bilan sera réalisé à l'automne 2025 afin de mesurer les évolutions constatées dans les jardins témoins.

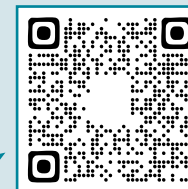
Les écureuils de nos arbres (qui occupent 35 % de la surface de la commune) disposent quant à eux de **deux écuroducs** installés en juin 2024. L'un franchit l'avenue Maréchal Foch, l'autre la rue François Mermet : ces dispositifs permettent désormais des traversées sans danger et semblent très appréciés de leurs utilisateurs !



Des animations pour découvrir le plateau de Méginand

Le programme 2025 des **animations Nature** vous invite à découvrir le bel Espace Naturel Sensible de Tassin la Demi-Lune, au fil de **balades commentées et gratuites**. Les prochaines auront lieu **le mercredi 5 mars, les samedis 19 avril et 28 mai et le vendredi 13 juin**, chacune abordant un thème spécifique : les libellules, la nuit...

i Informations pratiques
(contenus, horaires, inscriptions)
à retrouver sur le site internet de la Ville.



Fête de la Nature et de la Propreté : rendez-vous le samedi 17 mai !



Comme chaque année, cet événement vous convie sur la place de l'Hôtel de Ville pour des animations réservant de multiples découvertes : végétaux, insectes... Également au programme, la « clean walk », une « balade propreté » pour contribuer tous ensemble à préserver notre cadre vi(II)e.



Un budget 2025 où maîtrise et ambition sont au rendez-vous



“ Dans un contexte marqué par une incertitude politique et financière sans précédent, nous avons observé une hypothèse de prudence et de rigueur. Nous avons demandé aux services de faire preuve de mesures économes et ils ont respecté ces demandes.

Cette prudence se traduit par des dépenses de fonctionnement quasiment équivalentes à celles de 2024 –

18,5 M€ contre 18,6 M€ l'année dernière –, avec notamment des charges de personnel qui restent stables.

Du côté des investissements, ceux-ci arrivent à la « queue de la comète », 2025 étant la dernière année pleine du mandat débuté en 2020 : après une année 2024 marquée comme prévu par des dépenses liées aux grands projets du mandat, 2025 verra la finalisation du plan d'investissement stratégique.

Les dépenses d'investissement comprennent notamment la deuxième tranche de travaux d'éclairage public dans le cadre du marché global de performance énergétique (1,1 M€ qui vont se traduire par plus de 80 % de baisse des consommations), la finalisation des travaux du parc de la Raude, la poursuite du Plan Nature en Ville, la rénovation des crèches Clair de Lune et Gardelune, l'aménagement des futurs locaux de la Police Municipale...

Le Sport est un axe important de l'action municipale, qui encourage toutes les pratiques pour tous les âges, et cette priorité se retrouve dans des investissements d'envergure consacrés à plusieurs ouvrages : la réalisation de l'îlot Basset en centre-ville, le lancement des études pour la réhabilitation complète du stade du Sauze détruit par un incendie, la participation échelonnée au financement de la reconstruction du centre nautique Aquavert...

Concernant nos recettes, Tassin la Demi-Lune reste exemplaire en matière de fiscalité puisque les taux n'ont toujours pas varié depuis 2014. La tension exercée sur le marché de l'immobilier, particulièrement marquée en 2024, s'est traduite par une baisse significative des droits de mutation. La suppression de la taxe d'habitation, la diminution de la dotation de l'État sont également autant de manques à gagner, mais notre gestion éclairée nous permet, non seulement de couvrir nos dépenses, mais aussi de contracter les emprunts nécessaires au financement du projet majeur qu'est le pôle public de la Raude. ”

Pierre BERGERET, Adjoint délégué aux Finances et Budgets

Une performance financière régulièrement saluée



Toujours saluée pour la maîtrise de ses comptes, Tassin la Demi-Lune figure cette année encore en très bonne place dans le classement publié par le magazine Mag2Lyon en janvier 2025.

Déterminé sur la base de plusieurs critères – budget global, dépenses d'investissement et de fonctionnement, charges de personnel, endettement –, ce palmarès situe ainsi notre ville à la **1^{ère} place** des communes les plus économes de 20 à 40 000 hab., à la **2^e place** également de celles étant les plus efficaces dans leur fonctionnement.

En revanche, Tassin la Demi-Lune n'apparaît pas dans la liste des 30 communes dont la taxe foncière est la plus élevée dans le Rhône, et figure tout en bas du classement de celles qui sont soutenues financièrement par l'État.





LE PÔLE PUBLIC DE LA RAUDE



Avec son parc arboré, son école et son pôle petite-enfance, le pôle public de la Raude figure parmi les programmes majeurs du mandat et répond à des besoins essentiels en matière de structures d'accueil des tout-petits et des élèves de maternelle et primaire.

LE FINANCEMENT D'UN PROJET ENVIRONNEMENTAL EXEMPLAIRE

Cet investissement phare s'élève à 13.6 M€ HT pour les travaux du parc et du groupe scolaire. **L'essentiel des dépenses a été porté par les budgets 2023 et 2024.** Les éventuels aléas et révisions de prix seront supportés par le budget 2025. Par ailleurs, plusieurs subventions ont été obtenues et d'autres sont en cours d'instruction auprès de l'État, de la CAF et de la Métropole de Lyon.

À ce jour, la Ville a pu déjà bénéficier de 1.256 M€ d'aides et a présenté des demandes pour 1.3 M€ supplémentaires, en particulier pour l'école.

Pour rappel, la construction du pôle petite-enfance, ouvert début 2025, représente une dépense nette de 1.9 M€ après subvention et le terrain des Maraîchers a été acquis en 2019 pour 2.1 M€.

FOCUS SUR LE BUDGET INVESTISSEMENT 2025

AMÉNAGEMENTS DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : **1,1 M€**
(Rénovation du stade Basset et maîtrise d'œuvre du pôle ludo-sportif du Sauze)



TRAVAUX DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **1,05 M€**



RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT DU PATRIMOINE COMMUNAL **1 M€**



PROJETS DE PRÉSERVATION DU CADRE DE VI(LL)E **730 K€**
(Plan Nature en Ville, désimperméabilisation...)



POURSUITE DU PLAN D'INVESTISSEMENT **370 K€**
(Équipements informatiques des écoles, vidéoprotection...)



4,6 M€
DÉPENSES TOTALES DÉDIÉES AUX GRANDS PROJETS

SUR UNE ENVELOPPE TOTALE DE

5,6 M€

POUR LES SEULES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

SOIT **82%** DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS



UNE POLITIQUE ACTIVE DE RECHERCHE DE SUBVENTIONS :

+ 535 450 €

Prévisionnel - hors pôle public de la Raude



Zoom sur...

La Chasse aux œufs 2025



Comme chaque année, cet événement tant attendu par les petits gourmands (et les plus grands !) proposera de partir à la recherche des œufs cachés - à échanger contre des œufs en chocolat comme il se doit -, et de se lancer en famille dans la résolution d'une énigme.

Nous vous attendons **le samedi 19 avril de 10 h à 12 h dans les jardins de l'Hôtel de Ville.**

À 11 h 30 aura lieu le tirage au sort entre les participants de l'énigme dont les gagnants se verront offrir de gros œufs en chocolat.

i Le livret de l'énigme sera à télécharger sur le site de la Ville : tassinlademilune.fr

Lancement des inscriptions scolaires pour la rentrée 2025

Rentrée 2025 : les inscriptions sont ouvertes pour les nouveaux arrivants, les enfants entrant en petite section maternelle et en CP.

Une première démarche administrative est à effectuer d'ici au 30 avril, avant de rencontrer la direction de l'école pour finaliser l'inscription.

Retrouvez tous les documents utiles sur le site de la Ville (sectorisation scolaire, règlement périscolaire, grille tarifaire des services).

i **Service Éducation : 04 72 59 22 35 ou Portail Citoyen**
Une permanence est assurée sur rendez-vous les mercredis après-midi à la Maison des Familles.



Les prochains chantiers jeunes

La session du printemps se déroulera durant la semaine du 21 avril. Elle concernera le rafraîchissement de transformateurs Enedis comme celui situé sur le parking de l'Horloge (réalisé en 2024).



i **Inscriptions : Portail Citoyen / Rubrique Éducation.**



FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Prévue pour **20 jeunes de 12 à 25 ans**, cette formation diplômante organisée avec le concours de la Protection civile se déroule sur **une journée de 7 heures.**

La prochaine aura lieu **le samedi 22 mars 2025 de 9 h à 17 h** à l'Espace Jules Ferry.

i **Informations et inscriptions : Portail Citoyen / Rubrique Éducation.**

LE SALON JOBS D'ÉTÉ 2025



Lycéens, étudiants, jeunes demandeurs d'emploi... Si vous cherchez un travail pour l'été prochain, rendez-vous à l'Espace culturel L'Atrium le samedi 12 avril de 9 h à 13 h.

Vous pourrez rencontrer des professionnels de divers secteurs (restauration, grande distribution...), bénéficier de coaching, de conseils pour rédiger votre CV, votre lettre de motivation...





La navette des Aînés circule désormais toute la journée à la demande

- ▶ La navette 100 % électrique circule de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.
- ▶ Pour réserver votre trajet (dans la limite des places disponibles) : 06 80 61 13 94 de 14 h à 16 h, du lundi au vendredi.
- ▶ Tarif : 2,50 € par trajet.
- ▶ Réservée aux plus de 60 ans et femmes enceintes.

PRÉVENTION DES CHUTES : DES SOLUTIONS POUR SÉCURISER SON CADRE DE VIE

Dans le cadre de ses actions en faveur du bien-être des seniors, le CCAS de la Ville propose **une conférence gratuite le mardi 8 avril 2025 de 14 h à 16 h à l'Espace Jules Ferry** (salle des Familles). Elle sera consacrée à la prévention des chutes avec une présentation de dispositifs d'aménagement du logement et des aides financières disponibles pour le rendre ainsi plus sûr et plus fonctionnel. Animée par le Dr Christiane VANNIER du Centre de Prévention AGIRC-ARRCO et Sandrine RUY d'Accesame, elle offrira une approche complète alliant expertise médicale et solutions techniques.

L'entrée est gratuite, mais l'inscription est conseillée au 06 80 61 13 94 ou par mail à poleseniors@villetassinlademilune.fr

VOS RENDEZ-VOUS

- ▶ Le prochain Forum Senior aura lieu le 29 mars à l'Espace culturel L'Atrium. Découvrez toutes les informations sur les exposants et animations sur : tassinlademilune.fr

- ▶ Le traditionnel repas des Aînés se tiendra le 17 mai à l'Espace culturel L'Atrium ! N'oubliez pas de réserver votre place en renvoyant le coupon qui vous a été adressé par courrier :

- par voie postale :

**CCAS Tassin la Demi-Lune
Repas des Aînés - Place Hippolyte Péragut
69160 Tassin la Demi-Lune**

- dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville
- par mail :

poleseniors@villetassinlademilune.fr



DOCTEUR CLOWN FÊTE SES 30 ANS !

À l'occasion de cet anniversaire, la Ville se félicite d'accueillir une exposition de **vingt photographies grand format** de l'association tassilunoise ! Elle sera visible **à partir du 20 mars** et pour quelques semaines sur la place Hippolyte Péragut et dans le parc de L'Atrium.

La Municipalité soutient docteur CLOWN dont l'objectif est de faire oublier l'hôpital l'espace d'un instant aux enfants hospitalisés grâce à l'intervention d'artistes clowns hospitaliers.

i + d'infos : docteur CLOWN
56 avenue du 11 novembre
à Tassin la Demi-Lune
docteurclown.org

BIENTÔT LE DÉFI MUSIQUE !

Chaque année, le Défi musique offre **un beau tremplin aux jeunes talents tassilunois**. Il se déroule en plusieurs étapes : inscription, audition devant un jury de professionnels, stage et enfin, « le » moment tant attendu : la prestation sur scène **le 21 juin lors de la Fête de la Musique**. Pour l'édition 2025, restez bien connectés ! **Les dossiers de candidature seront à déposer avant début mai à l'adresse :**

animation@villetassinlademilune.fr

Les auditions auront lieu **le 21 mai** et la journée de stage **le 14 juin**.



Se déplacer en toute sécurité

Que chaque Tassilunois puisse se déplacer sur **un cheminement apaisé**, dans un cadre de vie sûr et tranquille, reste **un enjeu essentiel au cœur du projet municipal**. En témoignant un respect de l'autre d'autant plus important que nous pouvons être, alternativement, automobiliste, cycliste ou piéton.

Le vélo est un « mode doux » pour lequel la Ville se montre particulièrement attentive et facilite l'utilisation, aussi bien par **la création de voies cyclables** que par **l'installation de parcs à vélos** comme celui de l'Espace culturel L'Atrium. Mais elle veille également à ce que ce mode puisse être utilisé en toute sécurité, en bonne cohabitation avec les autres usages, notamment par **une signalétique appropriée**.

PANNEAUX M12 : UN « CÉDEZ-LE-PASSAGE » POUR LES VÉLOS

Depuis quelques années, **les panneaux M12, de forme triangulaire, au rebord rouge, orientée pointe vers le bas, comportant un pictogramme jaune de vélo en leur centre et des flèches directionnelles**, se sont multipliés.



Installés aux feux tricolores, ils transforment ces derniers en « cédez-le-passage » pour les vélos et les trottinettes.

Leur objectif : faciliter la circulation de ces derniers **en autorisant leur passage au feu rouge** de manière à éviter les redémarrages simultanés avec les véhicules.

Cette tolérance n'est bien sûr possible que si les conditions le permettent, l'appréciation de la situation relevant de la responsabilité des cyclistes et utilisateurs de trottinettes, qui doivent également **respecter la priorité des autres usagers**.



Quelques conseils pour votre sécurité...

► POUR TOUS :

- Respectez le code de la Route !
- Faites attention aux autres usagers et échangez courtoisement avec eux

► EN VOITURE :

- Regardez toujours avant d'ouvrir votre portière
- Doublez les cyclistes en gardant une distance de sécurité d'au moins 1 m en ville et 1,5 m hors agglomération
- N'oubliez pas de mettre votre clignotant
- Aux feux, arrêtez-vous avant les sas de sécurité

► À VÉLO :



- Assurez-vous toujours d'être visible
- Tendez le bras pour indiquer votre direction lorsque vous tournez
- Laissez environ 1 m sur votre droite
- Gardez vos distances avec les véhicules à grand gabarit et ne les remontez jamais par la droite

► À PIED :

- Traversez toujours aux passages piétons et attendez le bonhomme vert lorsqu'il y a un feu de signalisation
- Regardez bien si la voie est libre avant de vous engager
- Marchez toujours sur les trottoirs ; s'il n'y en a pas, restez vigilant sur la chaussée



Remplacement du pont Esplette :

début des travaux pour mi-mars 2025 et un ouvrage neuf en fin d'année

Propriété de la Métropole de Lyon, cet ouvrage qui enjambe les voies de la SNCF pose depuis cinq ans de lourds enjeux de sécurité et de mobilité. Un diagnostic réalisé en 2020 avait en effet déterminé un état de corrosion avancé nécessitant son remplacement.

Dans un premier temps, **des dispositions provisoires** ont été prises afin d'éviter la fermeture du pont avec la création d'un alternat par feux de circulation et une interdiction aux véhicules de plus de 3,5 t.

Depuis 2020, **le Maire Pascal CHARMOT**, n'a cessé d'interpeller la Métropole de Lyon, la SNCF et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour qu'un remplacement soit prévu rapidement. **Une implication qui s'est traduite par la tenue de plusieurs réunions en présence des habitants et qui s'est conclue par l'obtention d'un chantier de renouvellement de l'ouvrage programmé de mi-mars à novembre 2025, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole.** Il nécessitera une coordination avec la SNCF et la Région en raison de **la coupure des lignes de trains pendant huit semaines durant les mois de juillet et août.**

La Métropole de Lyon a ainsi présenté lors d'une réunion publique les différentes étapes (cf. le calendrier prévisionnel).



La circulation sur le pont sera interdite à partir du 17 mars pendant toute la durée des travaux. Des déviations seront mises en place pour les véhicules. Les piétons et vélos bénéficieront quant à eux d'une passerelle provisoire. Dans la continuité de celle-ci, un cheminement piétonnier sera créé derrière la clôture de l'école Marin. Une partie de la cour de l'école servira également de base-vie pour les entreprises de travaux.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU CHANTIER DE LA MÉTROPOLE

- ▶ Installations de chantier et mise en sens unique du pont à compter du **10 mars 2025**
- ▶ **Coupure totale de la circulation automobile à compter du 17 mars**
- ▶ **Travaux de nuit du 14 avril au 15 mai** (hors week-ends et jours fériés) pour la mise en place d'une passerelle provisoire
- ▶ **Mai / juin** : assemblage du nouvel ouvrage
- ▶ **Été 2025** : fermeture totale des voies SNCF programmée pour huit semaines, en collaboration avec la Région et SNCF voyageurs, dépose de l'ancien ouvrage et pose du nouvel ouvrage
- ▶ **Travaux de nuit du 20 octobre au 31 octobre** pour la dépose de la passerelle
- ▶ **Novembre** : finitions et repli de chantier

i + d'infos : tassinlademilune.fr
Vos questions : relationcitoyenne@villettassinlademilune.fr

Deux nouvelles Toques Blanches Lyonnaises à Tassin la Demi-Lune

C'est avec fierté que la Ville a enregistré la désignation de deux de ses établissements de restauration au titre des Toques Blanches Lyonnaises. Mamie Kocotte, au 33 avenue de la République et Le Temps Est Venu, au 77 avenue du 8 mai 1945, ont décroché le précieux sésame.



Ces deux nominations démontrent, s'il le faut encore, toute la **vitalité et la qualité de l'offre de restauration** offerte à Tassin la Demi-Lune.



Car pour devenir Toques Blanches Lyonnaises, **les exigences sont élevées et la sélection drastique**. Au-delà des parrainages obligatoires par des professionnels membres de l'association, il faut prioritairement avoir le titre de Maître Restaurateur, décerné par la Préfecture sur un critère majeur : **80 % des plats doivent être fabriqués dans le restaurant**. Puis, il faut passer l'étape de la visite des membres du bureau et enfin celle de la commission d'admission.

Des étapes allégrement franchies par Camille KIEFFER et l'équipe de **Mamie Kocotte** qui proposent des prestations traiteur « nouvelle génération », basées sur une offre de produits frais et de saison, une cuisine gourmande, authentique et créative.

De même pour Nicolas MICHEL et Stéphane OGIER, gérants de l'établissement **Le Temps Est Venu**, dont la qualité gastronomique n'est plus à démontrer, tant par l'originalité de ses compositions que par le soin apporté à ses présentations.

Bravo aux deux lauréats que les Tassilunois auront, à n'en pas douter, plaisir à découvrir ou à redécouvrir.

**i Mamie Kocotte | 33 avenue de la République
06 22 78 26 61 ou 09 81 26 58 48 | mamie-kocotte.com**

**Le Temps Est Venu | 77 avenue du 8 Mai 1945
04 78 34 45 84 | le-temps-est-venu-tassin-la-demi-lune.eatbu.com**

Les Burgers de Papa, une gourmandise 100 % tassilunoise

Fondée en 2013 par Yves HECKER, Tassilunois lui-même, Les Burgers de Papa ont leur siège social au 13 avenue Victor Hugo.



L'occasion pour **le Maire Pascal CHARMOT**, accompagné de **Ghislaine BOUVIER**, Adjointe déléguée au Développement économique et aux commerces, de rendre une petite visite à l'équipe dirigeante, composée d'une vingtaine de collaborateurs.

L'opportunité également de constater la belle vitalité de cette chaîne d'une trentaine d'établissements de restauration en France, la plupart en franchise, représentant environ 400 emplois salariés pour un chiffre d'affaires autour de 25 millions d'euros.

Spécialisés dans les « burgers gourmets » préparés avec des produits locaux et de qualité, Les Burgers de Papa proposent pour chaque hamburger un « bun » fabriqué par un artisan boulanger, des viandes 100 % françaises sélectionnées auprès d'éleveurs engagés dans une charte de bonnes pratiques d'élevage et soucieux du bien-être animal, accompagné de frites « maison » épluchées et coupées chaque matin.

Le dynamisme de l'enseigne réside aussi dans sa communication, humoristique et parfois décalée, qui plaît à une large palette de gastronomes.

i Les Burgers de Papa | lesburgersdepapa.fr

La Ville inaugure un nouvel espace dédié à l'artisanat

La municipalité de Tassin la Demi-Lune a pour ambition de faciliter et d'accompagner le maintien et l'implantation d'activités artisanales sur son territoire. C'est dans cette perspective que Monsieur le Maire, accompagné de plusieurs élus, a inauguré au mois de décembre 2024 un nouvel espace dans lequel 4 artisans tassilunois ont été accueillis, permettant ainsi de mutualiser des moyens, de favoriser les synergies entre artisans, de contribuer à l'émergence de coopérations nouvelles et enfin de mettre en valeur les métiers et filières artisanales.



Situé au 2 allée des Saules, cet ensemble bâti, propriété de la Ville, est constitué d'une ancienne maison d'habitation et d'un grand hangar permettant de stocker matériels et machines de production. Destiné initialement à être partiellement démoli dans le cadre d'un projet d'extension du Parc de l'Étoile mitoyen, **le Maire Pascal CHARMOT et Ghislaine BOUVIER**, Adjointe déléguée au Développement économique, ont finalement donné une autre destination à ce lieu, suite à la rencontre d'artisans en recherche active d'un endroit où poser leurs outils.

Ainsi, **Isabelle LORCHEL et Sophie VENET, tapissières, Élodie RIFFAUD, décoratrice d'intérieur et François DUTHOIT, menuisier**, ont pris place dans 385 m² de locaux, le tout sur un terrain arboré et végétalisé de près de 2000 m². « **Un lieu idéal dans des conditions optimales** » selon les 4 professionnels, dont les activités sont à découvrir sur un site qui, potentiellement, aura vocation à devenir un véritable « tiers-lieu » artisanal, dans l'esprit d'un fablab ou d'un espace de coworking.

i Menuisiers :

François DUTHOIT & Henri WOHLRÉ-PIERUCCI
Menuiserie DUTHOIT
06 25 48 36 15 | Instagram : @menuiserie.duthoit

Tapissiers :

Isabelle LORCHEL | Mam'Iza Atelier Création
lorchel.isabelle@orange.fr

L'Atelier de Sophie | latelierdesophie-tapisserie.com
Instagram : @atelier_de_sophie | 06 99 60 39 81

Décoration d'intérieur - Couture d'ameublement :

Élodie RIFFAUD | Côté Home
elodieriffaud-cotehome.com
06 78 81 12 52 | Instagram : @ elodie_riffaud



À la Médiathèque Médialune

► POUR LES PETITES OREILLES :

CROQU'UN CONTE : MERCREDIS 5 ET 19 MARS ; 2, 16 ET 30 AVRIL

2-3 ans : 10 h 30 - 10 h 50 / 4 ans et + : 11 h - 11 h 30 | *Entrée libre*

ÉVEIL MUSICAL : MERCREDI 23 AVRIL À 10 H ET 11 H

Pour les 0-6 ans | *Gratuit* | *Sur inscriptions*

► CLUB LECTURE : MERCREDIS 5 MARS, 9 AVRIL, 7 MAI

Dès 11 ans, à 14 h | *Gratuit* | *Entrée libre*

► GRAND ÉCRAN : *Gratuit* | *Inscriptions conseillées*

MARDI 1^{ER} AVRIL À 19 H : Quais du Polar. *Ado-adulte avec avertissement*

MARDI 27 MAI À 19 H : Film Spécial Cannes.

► SIESTE MUSICALE : SAMEDI 12 AVRIL À 14 H. *Gratuit* | *Entrée libre*

► LECTURE-SPECTACLE : JEUDI 10 AVRIL À 14 H 30

« Les voyages, elle et moi » par la Cie La Maison Serfouette.

Ado-adulte | *Gratuit* | *Inscriptions conseillées*

► SEMAINE DU CERVEAU : *Gratuit* | *Inscriptions conseillées*

MERCREDI 12 MARS À 18 H 30 : Conférence-jeu vidéo Sea Hero Quest, créé pour diagnostiquer les prémices de la maladie d'Alzheimer.

Tout public (à partir de 12 ans)

SAMEDI 15 MARS À 10 H, 11 H, 14 H ET 15 H : Atelier ludique sur

le fonctionnement du cerveau. *Pour les 8-12 ans, accompagnés d'un adulte*

► « ENTRE FRANCOPHONIE ET LANGUE FRANÇAISE, VENEZ VOUS AMUSER AVEC LES MOTS ! » :

MERCREDI 19 MARS DE 10 H 30 À 17 H ET SAMEDI 22 MARS

► « QUAIS DU POLAR » : DU 1^{ER} AU 5 AVRIL

► SEMAINES ARTISTIQUES :

MERCREDI 7 MAI À 10 H ET SAMEDI 17 MAI À 10 H : Atelier créatif pour dessiner à la manière d'Hervé TULLET + Atelier numérique Pixel Art.

► COUPS DE POUCE NUMÉRIQUES : *Gratuit* | *Inscriptions conseillées*

SAMEDIS 8 ET 22 MARS ; 5 ET 19 AVRIL ; 3, 17 ET 31 MAI DE 10 H À 12 H

MARDIS 11 MARS, 8 AVRIL, 6 MAI DE 14 H À 16 H

► ATELIERS COLLECTIFS (CHATGPT, IA, GIMP...) :

18 MARS À 17 H 30, 20 MARS À 10 H 30, 22 AVRIL À 17 H 30, 24 AVRIL À 10 H 30, 20 MAI À 17 H 30, 22 MAI À 10 H 30

Gratuit | *Inscriptions conseillées*

► ATELIERS NUMÉRIQUES LUDIQUES : *Gratuit* | *Sur inscriptions*

MERCREDI 12 MARS À 14 H 30 : Robot idiot. *Dès 7 ans.* Quais du Polar.

MERCREDI 14 MAI A 15 H 30 : Pixel Art. *Dès 8 ans*

i 04 78 34 09 13 | mediatheque@villetassinlademilune.fr



À la Maison des Familles

► DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES :

- **JEUDI 13 MARS DE 18 H À 20 H :** « Estime de soi et confiance en soi des femmes », atelier participatif : oser s'affirmer dans sa vie personnelle et familiale, améliorer ses relations conjugales, parentales et sociales.
- **SAMEDI 15 MARS DE 10 H À 11 H 30 :** matinée bien-être yoga du rire « spécial femmes » : un temps de détente pour soi, de relaxation et de partages.
- **JEUDI 20 MARS DE 18 H À 20 H :** « Questions de femmes », atelier participatif autour des bouleversements du corps de la femme tout au long de sa vie.

► **SAMEDI 22 MARS À 10 H ET À 11 H :** deux séances « Gym du cerveau » : des outils simples et ludiques pour favoriser la communication entre le corps et les fonctions cognitives.

► **JEUDI 27 MARS DE 18 H À 20 H :** « Gérer les conflits et retrouver une vie de famille apaisée », temps d'échanges pour les parents d'adolescents, animé par une professionnelle.

► **SAMEDI 12 AVRIL ENTRE 10 H ET 12 H :** « Fabrication d'un panier pour la chasse aux œufs de Pâques du 19 avril », atelier parents/enfants.

► **VENDREDI 18 AVRIL À 16 H 45 :** goûter-lectures en partenariat avec l'association « Lire et faire lire ».

► **SAMEDI 17 MAI DE 10 H À 12 H :** « La retraite, un nouvel élan pour mon couple ! », conférence participative.

► **SAMEDI 24 MAI ENTRE 10 H ET 12 H :** « Confection d'un cadeau pour la Fête des mères », atelier papas/enfants ou fratrie ou grands-parents/petits-enfants.

i Animations gratuites et sur inscriptions :

04 78 73 18 14

maisonsdesfamilles@villetassinlademilune.fr



**RESTEZ CHEZ VOUS :
ON S'OCCUPE DE TOUT !**

UNE APPLI MOBILE

- PRATIQUE
- RAPIDE
- EFFICACE

ÊTRE AU COURANT DE TOUS LES
BONS PLANS DE LA SEMAINE !

LeDRIVE
Intermarché

www.ledriveintermarche.com

04 72 39 59 00 pdv1791@mousquetaires.com
6 Prom. des Tuilleries, 69160 Tassin-la-demi-lune
www.intermarche.com

Venez récupérer votre commande aux
places réservées ou faites vous **LIVRER !**
Livraison gratuite pour toutes commandes supérieurs à 100€

tassinlademilune.fr

TASSIN
LA DEMI-LUNE

ON AIR

TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELLEMENT
PROCHE

tassinlademilune.fr

Ouverts aux familles

**Le samedi 22 mars,
de 9 h 30 à 11 h 30,**
des ateliers sensoriels
et de psychomotricité

à l'Espace Jules Ferry

SEM AINE DE LA PETITE ENFANCE
DU 17 AU 22 MARS 2025

TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELLEMENT
PROCHE
DES FAMILLES

Opposition municipale Mieux vivre à Tassin

En 2020, nous vous proposons de faire du terrain des Maraîchers un vaste parc public d'un hectare pour verdir un quartier déjà fortement urbanisé.

Grâce au combat mené au Conseil municipal, nous avons évité que le projet initial de Pascal CHARMOT ne voit le jour et ne bétonne la quasi totalité de la parcelle comme il l'avait prévu, sauvant ainsi 6 500 m² pour ouvrir un jardin public.

Alors que des classes fermaient déjà il y a 5 ans, nous alertions sur le surdimensionnement de ce projet d'école et de crèche, ainsi que sur son coût.

Nous apprenons aujourd'hui qu'à son ouverture en 2027, cette école, même en passant de 21 à 15 classes, ne pourra en remplir que 13 ! Le tout avec un budget qui dérape de 18 à 22 millions d'euros, ce qui augmente notre dette.

Julien RANC, Laurence du VERGER, Franck-Alain JOLY,
Marielle MARGERI, Martine ESSAYAN, Benoît FERRAND,
Laetitia PICHON, Michel FAYOT
contact@mieuxvivreatassin.fr - 07 83 89 81 27

Le Conseil Municipal a délibéré le 04/11/20 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

Majorité municipale Avec vous, toujours pour Tassin

À chacun sa définition du courage.

Depuis plusieurs semaines, l'opposition municipale se livre à une campagne de dénigrement sur les réseaux sociaux, publiant des vidéos diffamatoires à l'encontre de la majorité. Une politique de spectacle et de l'intimidation, plutôt facile derrière un écran. Si débattre est légitime, cela doit être constructif et respectueux.

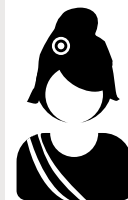
Ce qui est particulièrement déplorable dans cette façon d'agir, c'est qu'en séance du Conseil municipal, l'opposition municipale joue d'une ambiguïté totale, incapable de prendre des positions claires sur des enjeux cruciaux pour notre commune. Le dossier TEOL en témoigne depuis de nombreux mois, les positions vont et viennent et les abstentions s'enchaînent. Au moment décisif du vote qui sera vu par tous et qui engage, le courage des choix est tout de suite moins facile à assumer.

L'emportement est aussi de rigueur !

L'opposition attaque l'ouverture du pôle petite-enfance « Les Petits Maraîchers », implanté au cœur du quartier très peuplé Raude/Constellation, soutenu par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), allant même jusqu'à perdre ses moyens et se donner en spectacle, par colère et orgueil, lors du Conseil municipal de décembre. Comment peut-on à la fois se réclamer d'un soutien aux familles et s'opposer aux solutions concrètes qui améliorent réellement le quotidien des familles ? Les parents ont vu que l'accueil aux « Petits Maraîchers » offre toutes les garanties pour leurs enfants.

La politique de façade n'est pas notre vision, nous préférons travailler avec rigueur sur des projets solides et défendre les intérêts des citoyens avec une équipe impliquée, plutôt que de multiplier les déclarations clivantes et les vidéos spectaculaires. Notre engagement se traduit par des actions concrètes, des projets structurants pour l'avenir de Tassin la Demi-Lune et un souci constant du bien-être de nos habitants.

Venez échanger avec nous pour servir les Tassinois, avant tout :
contact@ensemblepartageontassin.com



tassinlademilune.fr



**TASSIN
LA DEMI-LUNE**
TELLEMENT
PROCHE
DU SPORT

BALADES URBAINES

RENDEZ-VOUS CHAQUE MOIS
DEVANT L'ESPACE CULTUREL L'ATRIUM
POUR (RE)DÉCOUVRIR VOTRE VILLE !

Le programme
complet ici

